

Défendre les intérêts des chefs d'entreprise...



Olivier BOUDON connaît bien les PME, puisqu'il est PDG de S2IB (installée à Courtaboeuf), société de Service Informatique dédiée aux PME qu'il a fondée il y a 10 ans, qui réalise 1,5 millions d'€uros de Chiffre d'Affaires, et emploie une quinzaine de personnes.

Son mandat de 5 ans en tant que Président du cje2e (Centre des Jeunes Entrepreneurs de l'Essonne, sous l'égide de la CCIe) qui s'est achevé en 2006, lui a donné le besoin de s'investir au service des chefs d'entreprise de PME. Ce qui l'a tout naturellement conduit à la CGPME 91.

Son ambition pour la CGPME 91, est de renforcer les services aux adhérents, en défendant les intérêts des chefs d'entreprise et des PME de l'Essonne.



La CGPME est un porte-parole et un partenaire des PME qui obtient des résultats.

Suppression de l'Imposition Forfaitaire Annuelle – Allègement de la TVTS (Taxe sur les Véhicules de Sociétés) – Possibilité de passer un accord direct entre employeurs et salariés sur les mesures de monétisation des RTT – Allongement de la période d'essai aux effets bénéfiques pour l'emploi dans les PME/TPE.

C'est aussi le représentant et le défenseur des PME au travers des mandats auprès de nombreuses institutions : Conseil des Prud'hommes, Commission départementale des impôts, CCI de Paris, Tribunal de Commerce, Tribunal des Affaires Sociales, ASSEDIC, CPAM...

La GGPME donne accès à la Garantie Sociale du Chef d'Entreprise (GSC). Un système d'assurance chômage, destiné aux artisans, mandataires sociaux et chefs d'entreprise en nom personnel, qui n'ont pas droit aux versements Assedic.

Le 10 avril prochain, la CGPME 91 tiendra son Assemblée Générale, ainsi que son Dîner des 100. Cette manifestation sera le symbole de la passation de pouvoirs entre Philippe Lavalie et Olivier Boudon, avec la présence exceptionnelle du Président National de la CGPME, Jean-François Roubaud.